

XXXIII B



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

DIXIÈME ANNÉE. — 1881-1882

N° 2

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

—
1883

Correspondance :

La Société a reçu :

Botanische Zeitung, n° 43 et 44 ;

Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers, 2^e année ;

Revue des travaux scientifiques, septembre 1881 ;

Bulletin de la Société botanique de France, 1881 ;

Revue de la Société d'instruction de Porto, n° 11 ;

Flore de la Côte-d'Or, tome I, par M. Charles Royer.

M. SAINT-LAGER fait un compte-rendu de ce dernier ouvrage et signale en particulier le soin avec lequel l'auteur indique, pour un grand nombre d'espèces, les caractères, trop négligés jusqu'à présent, des rhizomes et des racines. Toutefois, notre confrère estime que M. Royer aurait dû placer ces indications dans un paragraphe particulier et ne pas s'en servir pour l'établissement des clefs dichotomiques destinées à la détermination spécifique. Pour ce dernier objet, la considération des caractères présentés par les fleurs, les fruits, la tige et les feuilles est, dans la pratique, incomparablement plus commode que l'examen souvent fort difficile des parties souterraines des plantes. Assurément les recherches de M. Ch. Royer sur ces organes souterrains sont fort instructives et très-originales, mais il fallait les mettre à la place qui leur convient et ne pas leur accorder une valeur empirique qu'elles ne sauraient avoir sous le rapport de la diagnose. Malgré ce défaut dans l'ordonnance générale, l'ouvrage de M. Ch. Royer est fort intéressant à consulter à divers points de vue et notamment en ce qui concerne la distribution géographique des plantes dans le département de la Côte-d'Or, déjà esquissée en 1782 dans la *Flore de Bourgogne* par Durande, puis en 1831 dans la *Flore de la Côte-d'Or* par Lorey et Duret.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1881

Présidence de M. le D^r Guillaud. — Le procès-verbal est lu et adopté.

La Société a reçu :

Revue des travaux scientifiques, octobre 1881 ;

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Nîmes, 1881 ;
Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, 1880 ;
Annales de la Société scientifique de Digne, 1881 ;
Revue bryologique, 1881, n° 6 ;
Revue savoisienne, n° 8 à 10, 1881 ;
Feuille des jeunes naturalistes, nov.-déc. 1881 ;
Botanische Zeitung, n° 47-48 ;
Flora medica portuense, par J. Gomes da Silva.

M. LE PRÉSIDENT informe la Société du décès d'un de nos collègues, M. Chaponost.

Communications :

M. BOULLU fait un compte-rendu de deux opuscules de M. Déséglise sur 74 plantes adventives trouvées à Genève et dans les environs de cette ville ; il signale en particulier les espèces suivantes :

Sisymbrium Irio, assez répandu dans la région méridionale d'où il remonte jusqu'à Briançon et Grenoble ;

Lepidium perfoliatum, plante de Hongrie, d'Espagne et d'Afrique ;

Diplotaxis erucoïdes, commun dans la Provence ;

Fumana Spachii, trouvé aussi à Grenoble ;

Vicia narbonensis, commun dans la région méridionale ;

Turgenia latifolia, remonte jusque dans le Doubs, la Côte-d'Or et le Valais ;

Bifora radians, trouvé à Grenoble et près de Lyon, à Couzon, où il a été faussement dénommé *B. testiculata* (Soc. bot. Fr. Session de Lyon) ;

Crepis recognita, Provence et Languedoc ;

Agrimonia agrimonioides, plante d'Italie ;

Amarantus albus, a été vu à Lyon par M. Saint-Lager ;

A. deflexus, Lyon à Perrache et à la montée St-Laurent ;

A. patulus, Pont-de-Chérui (Isère) ;

Chenopodium rubrum, Provence, Languedoc, Roussillon ;

C. Botrys, commun à Perrache, près la gare d'eau ;

Bromus madritensis, assez répandu autour de Lyon, à Sainte-Foy, Oullins, Saint-Genis.

M. BOULLU donne lecture de la note suivante de M. le docteur Gillot sur quelques plantes introduites dans le département de Saône-et-Loire :

Dans la séance du 16 août dernier, M. A. Magnin signalait l'*Helminthia echioides* L. comme une espèce méridionale adventive, qui disparaissait rapidement des cultures dans lesquelles elle était introduite, et qu'il n'avait jamais vue se reproduire plus de deux ans de suite. J'ai eu l'occasion cependant de faire plusieurs observations différentes de celles de notre savant collègue. En 1874, je récoltais l'*Helminthia echioides* sur les talus de la route, près du passage à niveau du chemin de fer, au hameau de la Lime, commune de Corcelles (Rhône). Depuis cette époque, je l'y retrouve chaque année, et au mois d'août dernier je constatais encore sa présence dans la même station, où elle m'a paru même s'étendre de plus en plus. Il en est de même à Châlon-sur-Saône, où cette plante s'est propagée sur les talus et le long des palissades de la gare des marchandises, et y pullule depuis plusieurs années. A Château-Chinon (Nièvre), je retrouvais, il y a deux ans, sur les ruines du vieux château, l'*Helminthia* que j'y avais cueillie déjà en 1872. Cette dernière localité est d'autant plus remarquable qu'elle est en plein pays exclusivement granitique, et que l'*Helminthia*, espèce calcicole, y trouve seulement sur les ruines, où elle trouve les conditions chimiques nécessaires à son existence. Si la plante ne se propage pas davantage dans les cultures, les luzernières, cela tient vraisemblablement ou à la nature du sol qui ne lui est pas propice, ou à ce qu'elle est troublée dans sa végétation, fauchée ou arrachée, et que ses graines, par conséquent, y arrivent difficilement à maturité.

Le *Barkhausia setosa* DC. m'a fourni des observations absolument analogues. J'ai rencontré çà et là quelques pieds de cette espèce méridionale aussi dans des champs de trèfles ou de luzernes, notamment à Corcelles (Rhône), mais toujours en petite quantité et jamais deux années de suite. Mais, en 1876, je trouvais, pour la première fois et abondamment, cette composée introduite autour de la gare d'Étang-sur-Arroux (Saône-et-Loire) et jusque sur le ballast de la voie. Chaque année depuis, j'ai pu la récolter, non plus sur la voie même où elle avait rapidement disparu, mais sur les talus incultes voisins de la gare, sur lesquels elle s'est parfaitement maintenue. Des travaux d'agrandissement entrepris cette année et qui, vers la fin de l'été, ont bouleversé ces parages, vont peut-être la faire disparaître.

J'ai déjà cité des cas de naturalisation curieux et très-persistants à propos de la flore adventive de l'Autunois (D^r Gillot, *Notice sur les modifications de la flore d'Autun et de ses environs*, in *Congrès scientif. de France*, 42^e session, tome I, p. 362 et suiv.), notamment ceux des *Sisymbrium Irio* L. et *Senebiera pinnatifida* DC., semés, il y a près de trente ans, par M. le D^r Carion, sur les talus des promenades et des routes autour d'Autun, et qui s'y sont maintenus jusqu'à ce jour.

Puisque je suis sur le sujet des espèces adventives, je relaterai rapidement de nouveaux faits intéressant la flore du département de Saône-et-Loire. Autour de la verrerie d'Épinac ont apparu les *Silene noctiflora* L. et *S. multiflora* Pers., qui tendent à s'y naturaliser. La première de ces espèces se retrouve, mais rare, dans la Côte-d'Or; elle habite surtout l'Europe centrale et orientale; la seconde est originaire de la Hongrie et des provinces danubiennes. Elles ont été vraisemblablement importées d'Allemagne à Épinac avec des matières premières destinées à la verrerie.

Une autre usine, que son commerce immense met en rapports journaliers avec l'Europe entière, le Creusot, a fourni en dernier lieu, et, comme on pouvait s'y attendre, un remarquable contingent d'espèces adventives. M. Ch. Quincy, instituteur au Creusot, et qui consacre avec ardeur et avec succès ses loisirs à l'étude de la botanique, m'avait adressé quelques plantes récoltées par lui et étrangères à la flore locale. Je l'avais engagé à parcourir l'usine, surtout aux alentours des dépôts de minerais de fer, provenant en grande partie du Midi: île d'Elbe, Bilbao (Espagne), Algérie, etc. Il a suivi mon conseil et m'a adressé une abondante récolte d'espèces adventives, les unes du Nord, la plupart du Midi, quelques-unes même de la région maritime.

Je citerai en première ligne le *Sisymbrium pannonicum* Jacq., espèce qui n'appartient plus à la flore française, depuis que nous avons perdu l'Alsace, où elle avait son unique station à Mützig. On sait que cette Crucifère, rare en Belgique et en Allemagne, se rencontre surtout dans l'Europe orientale et en Russie, où elle abonde, dit-on, autour de Moscou. Nul doute qu'elle n'ait été importée de la Russie, avec laquelle le Creusot fait d'importantes affaires. M. Martial Lamotte vient également de retrouver le *Sisymbrium pannonicum* autour de Clermont-Ferrand. (Cf. *Bull. Soc. bot. France*, XXVIII, 196.)

Les autres espèces les plus remarquables de la florule adventive du Creusot sont : *Lepidium Draba* L., abondant sur les dépôts de cendres animalisées, *Erucastrum Pollichii* Schimp., *Erucastrum obtusangulum* Rchb., *Silene gallica* L., *Ecbalium elaterium* L., *Vicia villosa* Roth., *Xanthium spinosum* L., *Scrofularia canina* L., *Salsola Kali* L., *Atriplex rosea* L., les trois dernières surtout en extrême abondance. L'*Atriplex rosea* L. végète avec vigueur sur les remblais de l'usine ; c'est une espèce d'Allemagne et de Suède, qui ne se trouve en France qu'à de rares localités, Clermont, Narbonne, Corse, etc. La série se complète d'un grand nombre de Graminées méridionales : *Avena barbata* Brot., *Bromus madrilensis* L. et *maximus* Desf., *Cynosurus polybracteatus* Pers., *Phalaris canariensis* L., *Ægilops ovata* L. et *truncialis* L. La plupart de ces plantes sont complètement naturalisées dans les terrains vagues de l'intérieur de l'usine, où elles tendent à supplanter les espèces indigènes et changent complètement la physionomie de la végétation.

Je n'insisterai pas sur les autres plantes adventives parfois naturalisées, mais sans doute échappées des jardins : *Hesperis matronalis* L., *Artemisia Absinthium* L. et *Hyssopus officinalis* L. à Mont-Cenis ; ou sur les plantes calcicoles, absolument étrangères à notre sol granitique et sablonneux, mais qui trouvent dans les dépôts de minerais provenant des sols calcaires, les débris de fours à chaux ou les cendres animalisées, les éléments chimiques nécessaires à leur végétation, telles que : *Reseda lutea* L., *Diplotaxis tenuifolia* L., *Thlaspi arvense* L., *Saponaria vaccaria* L., *Galium tricorne* L., *Picris arvalis* Jord., *Kœleria cristata* Pers., etc., etc.

Enfin les eaux du département de Saône-et-Loire sont envahies depuis peu d'années par deux plantes dont la propagation est un véritable fléau pour la navigation : le *Vallisneria spiralis* L., abondant dans la Saône, et l'*Helodea canadensis* Michx., qui vient d'être découvert à la fois dans le canal du Centre près Montchanin, et dans les mares des bords du Doubs et de la Saône, à Verdun, Ecuelles, Navilly, etc., où il pullule et où il fleurit abondamment. J'ajoute que toutes les fleurs appartiennent à des individus femelles ; c'est, je crois, le seul sexe de cette Hydrillée dioïque observé en Europe depuis son introduction relativement récente et bien connue.

M. BOULLU soupçonne que ce n'est pas l'*Helodea canadensis*

qui envahit nos cours d'eau en France, car cette espèce américaine est hermaphrodite, tandis que la plante observée dans notre pays est dioïque. Ne serait-ce pas plutôt l'*Hydrilla verticillata* des Indes orientales.

M. le D^r A. MAGNIN présente les observations suivantes sur la communication qui précède :

« C'est seulement à l'apparition des *Helminthia* dans les luzernières que ma note du mois d'août dernier doit s'appliquer ; c'est par suite de la concision donnée à sa rédaction qu'elle paraît se rapporter aussi aux autres stations dans lesquelles on a observé cette espèce. Je sais, en effet, comme tous mes confrères de Lyon, que l'*Helminthia* s'observe, chaque année, dans plusieurs localités des environs de cette ville, principalement le long des chemins, sur les talus, etc., c'est-à-dire dans des stations identiques à celles que notre confrère, le D^r Gillot, a constatées. Dans ces stations les graines trouvent des conditions favorables à leur ensemencement et par suite à leur germination, tandis que dans les luzernières, les graines tombant, à partir de la deuxième année d'établissement de ces cultures, dans un sol compact, non travaillé, ne peuvent probablement pas pénétrer dans le sol et y germer. Mais ce n'est certainement pas à un défaut de maturité des graines qu'il faut attribuer la disparition de l'*Helminthia* dans les années ultérieures ; j'ai pu m'assurer, à diverses reprises qu'elles mûrissent parfaitement dans l'intervalle des dernières fauchaisons (1).

Dans cette même communication, le D^r Gillot paraît considérer l'*Helminthia echioïdes* comme une espèce parfaitement calcicole ; pour nous, loin d'être exclusive, elle n'est pas même partout préférée ; c'est encore une de ces plantes indifférentes dans le midi de la France et qui deviennent de plus en plus calcicoles à mesure qu'on remonte dans le nord de la France, parce qu'elles trouvent dans les terrains calcaires, plus chauds

(1) De nouvelles observations faites en 1882 et 1883 ont entièrement confirmé les prévisions de notre note du mois d'août et l'explication que nous donnons ci-dessus. En effet, une luzernière située à Beynost, le long du sentier allant à la gare, et semée en 1881 (de graines du Midi ?), présentait, aux mois d'août et de septembre, sur une surface de 10 ares environ, une vingtaine de pieds de *Centaurea solstitialis* et quatre touffes d'*Helminthia echioïdes* à nombreuses graines se détachant des calathides ; en 1882, l'*Helminthia* avait complètement disparu et quatre à cinq pieds de *Centaurea* persistaient seuls ; cette année (1883) on n'observe aucun vestige de l'une ou de l'autre de ces espèces. (Note ajoutée pendant l'impression.)

que les granitiques, un milieu plus favorable à leur développement. Nous reviendrons, du reste, sur ce sujet, dans une note ultérieure.

Quant au *Barkhausia setosa*, on sait qu'il est depuis plusieurs années abondamment répandu dans nos environs, et qu'on peut le considérer maintenant comme faisant partie de la Flore lyonnaise. »

M. MAGNIN entretient ensuite la Société des causes probables de la disparition subite du *Cyperus Monti* du territoire de Thil, en amont de Miribel (Ain). Par suite de la construction d'un barrage sur la rive gauche du Rhône en face de Jonages, les terrains bas de la rive droite, au-dessous de Thil, furent fréquemment envahis par les eaux, et c'est alors qu'eut lieu la multiplication des stations du susdit *Cyperus*. Après les plaintes des riverains, les ingénieurs du service de la navigation firent démolir le barrage qui retenait les eaux sur la rive droite. L'assèchement des terrains de Thil qui fut la conséquence de cette démolition paraît à M. Magnin être la véritable cause de la disparition du *Cyperus Monti*, lequel ne se plaît que dans les terrains mouillés.

M. VIVIAND-MOREL distribue des échantillons d'*Euphorbia chamaesyce* naturalisée depuis plusieurs années dans les allées du parc de la Tête-d'Or.

M. GUICHARD présente une branche de *Sorbus aucuparia* portant une grosse touffe de *Viscum album*.

M. THERRY rend compte d'une herborisation qu'il a faite le 30 novembre, en compagnie de M. Veulliot, à St-Bonnet-le-Froid. La récolte a été de 100 Champignons, dont les plus remarquables sont : *Odontia fimbriata* Pers., *Ægerita candida* Pers., *Chaetomium calvescens* Sacc., *Stictis farinosa* Pers., *Sporormia lageniformis* Fück., *Ascobolus Kerverni* sur excréments de vache, *Trichosporium elegans*, *Helicosporium pulvinatum* Pers.

SÉANCE DU 25 DÉCEMBRE 1881

Présidence de M. le D^r Guillaud. — Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société d'études scientifiques de Nîmes, n° 6,